

ANNEXE N°6 TER

CONTRATS DE PLAN ETAT-REGIONS (CPER) 2007-2013

Les rapports annuels de performance 2008 comprennent une rubrique spécifique intitulée « grands projets transversaux et crédits contractualisés ». **Vous préciserez sous cette rubrique les montants en AE et CP qu'il est prévu de consacrer aux opérations contractualisées dans les CPER 2007-2013.**

La circulaire Premier ministre du 25 avril 2007 (Circulaire n°5213/SG) régissant la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales au titre de la génération de contrats de projets État/régions 2007-2013 préconise un suivi spécifique de ces investissements.

Vous indiquerez dans un premier temps **la part des crédits de paiement du programme** (répartis par action) **consacrés en 2008 pour financer l'ancienne génération 2000-2006 des contrats de plan.**

Vous mentionnerez dans un deuxième temps **la contribution 2008 de chaque programme ou opérateurs aux CPER 2007-2013 en AE et CP.**

Deux tableaux types doivent être impérativement renseignés sur les programmes disposant de crédits contractualisés. Au niveau des opérateurs des tableaux similaires devront apparaître lorsque les crédits contractualisés sont portés par des opérateurs principaux présentés sur ce programme.

Enfin, une zone de commentaires vous permettra de préciser utilement les grands déterminants des dépenses CPER en volume et en nature au titre de 2008.

Tableau 1 : Crédits de paiement de la génération CPER 2000-2006

1	2	3	4	5
<i>En euro</i>	Prévision 2008	Consommation 2008	Prévision 2008	Prévision 2008 actualisée
Programme	CP demandés en 2008	CP consommés en 2008	CP sur engagements à couvrir après 2008	CP sur engagements à couvrir après 2008
Action 1				
Action 2				
Total				

Eléments d'explication

Colonne 2 : Prévision en CP du programme au titre du PLF 2008 sur la génération 2000-2006 (pré renseigné par action, non modifiable)

Colonne 3 : **Consommation 2008 en CP du programme au titre du PLF 2008 sur la génération 2000-2006 (à renseigner par action)**

Colonne 4 : Prévision du PLF 2008 des CP sur engagements à couvrir après 2008 sur la génération 2000-2006 (pré renseigné par action, non modifiable)

Colonne 5 : **Prévision actualisée 2008 des CP sur engagements à couvrir après 2008 sur la génération 2000-2006 (à renseigner)**

Tableau 2 : Génération CPER 2007-2013

6	7	8	9	10	11
<i>En euro</i>	Montant PAP 2008 (modifiable)	Prévision 2008		Consommation 2008	
Programme	CPER 2007-2013 (rappel du montant initial)	AE demandées en 2008	CP demandés en 2008	AE consommées en 2008	CP consommés en 2008
Action 1					
Action 2					
Total					

Éléments d'explication

Colonne 7 : Montant initial de la génération 2007-2103 (pré-renseigné, modifiable)

Colonne 8 : Prévision en AE du programme au titre du PLF 2008 sur la génération 2007-2013 (pré renseigné par action, non modifiable)

Colonne 9 : Prévision en CP du programme au titre du PLF 2008 sur la génération 2007-2013 (pré renseigné par action, non modifiable- correspond en PLF 2008 aux « CP demandés pour 2008 sur engagements antérieurs » + « CP demandés pour 2008 sur AE 2008 »)

Colonne 10 : **Consommation 2008 en AE du programme sur la génération 2007-2013 (à renseigner par action)**

Colonne 11 : **Consommation 2008 en CP du programme sur la génération 2007-2013 (à renseigner par action)**

A la suite de ces informations, un tableau de synthèse génééré automatiquement proposera une synthèse des deux générations de CPER.

Tableau 3 : Génération 2000-2006 et 2007-2013

12	13	14
	Consommation 2008	
Programme	AE consommées en 2008	CP consommés en 2008
	(€)	(€)
Total : génération 2000-2006 et 2007-2013	= total 10	= total (3+11)

Éléments d'explication

Colonne 13 : AE consommés en 2008 (correspond au total de la colonne 10)

Colonne 14 : CP consommés en 2008 (correspond au total des colonnes 3+11)